

AVIS PUBLIC

Édition du 8 avril 2023

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au règlement numéro 0667-2016

Prenez avis que le 1^{er} mai 2023, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

1. (2023-80081)	<i>Nom du propriétaire :</i>	9459-1138 Québec inc.
	<i>Numéro de cadastre :</i>	1 398 555 CQ
	<i>Adresse civique :</i>	845, boulevard Industriel
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	La demande de dérogation mineure vise à autoriser quatre (4) entrées charretières, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement de zonage, la norme est établie à trois (3) maximum. De plus, la demande vise à autoriser l'aménagement d'un total de 57 cases de stationnement, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement de zonage, la norme est établie à 91 cases. Le tout en référence aux plans soumis en annexe en date du 14 mars 2023 et complété en date du 23 mars 2023.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450-776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 6 avril 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier